LJ SAS BMES ROND POINT DE L’ECHANGEUR 69360 SOLAIZE (SELARL MDP)

VENTE DU 09/11/2015

ROND POINT DE L’ECHANGEUR 69360 SOLAIZE

LJ SAS BMES

ROND POINT DE L’ECHANGEUR

69360 SOLAIZE

(SELARL MDP)

Le LUNDI 9 NOVEMBRE 2015 A 14 H 30

Matériels de laboratoire

Mobilier de bureau et micro ordinateurs portables

Balance électronique FUSCHERBRAND

Agitateur ultrason HIELSCHER UP4005 (photo 15)

Positionneur BOSCHER DIN 12897

Agitateur magnétique HEIDOLPH

Spectromètre de masse NANOCOLOR VARIO4

Réchauffeur de ballon BUCHI ROTAVAPOR RII (photo 22)

Spectromètre de masse THERMO EVOLUTION 201 (photo 24)

Purificateur d’eau ELGA PURELAB OPTION Q (photo 25)

Etuve HERAUS UT20

Gerbeur manuel 1000kg

Servantes d’outillages

Racks

Stock de filtration, tubes acier, cartouches de filtration, lampes UV

EXPOSITION 14H/14H30

ENLEVEMENT après vente jusqu'à 18 heures et le mardi 10 novembre 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Dès l'adjudication prononcée les lots adjugés demeurent aux risques frais et périls des adjudicataires.

Photographies non contractuelles.

Règlement comptant – frais légaux 14,40 % en sus.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Pour tout achat supérieur à 500 euros, lettre accréditive (modèle à réclamer à notre étude) ou chèque de banqu exigé.

Pour tout renseignement, contact Julien SALA 06-80-76-41-00.

Inventaire complet sur www.anaf.com

INFORMATION ORDRE D’ACHAT :

Un ordre d’achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d’un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l’ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d’achat en dessous de 500 euros n’est pris en compte.

L’ordre d’achat doit être accompagné d’une pièce d’identité en cours de validité recto-verso, d’une copie de KBIS de moins de trois mois, de l’acceptation écrite des dates d’enlèvement figurant sur l’annonce de la vente concernée, d’un RIB bancaire.

En cas de défaut à l’une de ces obligations, l’ordre d’achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l’enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d’achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.40%, matériels vendus en l’état sans réclamation possible. Lettre accréditive ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d’enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications 14.40%